

## Projet de Relevé de décisions de la réunion de bureau du 13 octobre 2015

De 18h30 à 21h15

Présents : Isabelle Montmasson, Gérard Mehu, Pascal Ribaud, Eric Potier, Patrick Peignelin et Patrick Marmion

Absent excusé : Fabien Bazin

### *Rappel de l'ordre du jour*

- 1 - Synthèse des entretiens et premières pistes d'orientation de la feuille de route
- 2 - Situation budgétaire et point financier
- 3 - Gestion et entretien des bâtiments en lien avec la communauté de communes des Portes du Morvan
- 4 - Les interventions prévues aux collèges de Lormes et Corbigny
- 5 - Projet Pays Nivernais Morvan : écoles connectées
- 6 - Participation financière du conseil départemental pour 2016
- 7 - Gestion des commandes particulières

**Point 1 : décisions : adoption du projet de feuille de route présenté après les modifications apportées, suite aux discussions animées avec son calendrier d'actions à réaliser.**

- Mise en œuvre du travail rédactionnel par la direction
- Plan de la feuille de route à établir sur 3 ans
- Point sur la pertinence de la forme associative en octobre 2016. PR+PM
- Pascal Ribaud prendra rendez-vous avec Christian Paul au sujet des défis numériques du Pays Nivernais Morvan.

### **Point 2**

Situation financière satisfaisante. GM

### **Point 3 :**

**Décision :** mail de Gérard Mehu et Patrick Marmion à la Communauté de communes des Portes du Morvan pour constater la consommation électrique du chantier du nouveau télé centre supporté par l'association, à régulariser.

**Décision** : La création d'un comité de suivi du télé centre est adoptée, son animation est confiée à Ludivine.

#### Point 4 et 5

**Orientation** : L'importance de contribuer à l'e-éducation est confirmée dans son volet innovation et expérimentation.

#### Point 6 :

La baisse des crédits (-10%) en 2016 du CD 58 annoncée par SMS et à l'oral n'a pas fait l'objet d'une confirmation attendue pour le bureau du 13/10.

**Décision** : Mail au Vice-Président afin d'éclaircir cette situation PR

**Décision** : Toutes les demandes d'intervention faites à l'équipe de la Mission numérique doivent être adressées au président et copie à tous les membres **du bureau pour réponse.**

#### Point 7

**Il n'a pas été abordé.**

#### Questions diverses

- **Décision** : Gérard Mehu assurera l'intérim pendant l'absence de Pascal Ribaud du 25/10 au 26/11/2015 et représentera l'association le 22/10 lors de la signature du contrat de pays.
- **Décision** : la prochaine de bureau suivi d'un conseil d'administration seront organisés le 1er ou 8 décembre à Chatillon en Bazois. A suivre PM.
- **Décision** : à envoyer avec ce relevé à tous les membres du bureau, le Power Point rectifié, les orientations du volet numérique du contrat de pays, la convention passée avec le Conseil Départemental. PM

Fait le 14/10/2015